

EN DIRECT DU CONSEIL

Séance du 16 janvier 2020

Etaient présents : Alain SAVOIE, Sylvain DEMAILLY, Olivier TASSAERT, Guy DEKERVEL, Roger DESMET, François ESSIQUE, Joëlle GUILLAUMIN, Colette PETIT.

Etaient absents : Sandra BRICOUT, Romaric DAULT, Geneviève DUVAUCHELLE, Virginie GAMAND, Jean-François SCULFORT.

M. le Maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

- La mise en recouvrement des redevances d'occupation du domaine public
- Ouverture des lignes de crédit en investissement

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Colette PETIT

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2019.

ORDRE DU JOUR

1/ Création d'un contrat de vacataire pour le recensement

M. le Maire explique qu'il est nécessaire d'établir un contrat de travail avec M. Jacques PIERRU, qui a été retenu pour effectuer le recensement, car il n'est plus employé communal. Le contrat le plus adapté à la situation est celui de vacataire. Il s'agit d'un contrat spécifique à une tâche donnée (le recensement) sur une période souple (la réalisation de la tâche), avec une rémunération forfaitaire. Les cotisations obligatoires sont moins importantes qu'un contrat classique.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste de vacataire pour le recensement au nom de M. Jacques PIERRU.

2/ Avis sur l'arrêt de projet du Programme Local de l'Habitat

M. Guy DEKERVEL rappelle à tous que ce programme local de l'habitat (PLH) a dû être remanié par l'arrivée de la commune de Pont-Noyelles dans la communauté de communes. Le programme initial n'était valable que pour les 32 autres communes.

Ce programme s'intéresse au nombre de constructions, au nombre de locatifs, aux moyens financiers... Il vise à diversifier l'offre de logement notamment au niveau des primo-accédants, des anciens mais aussi au niveau locatif.

Dans de nombreuses communes, le manque de financement des organismes bloque les projets de logements sociaux. Par exemple, la SIP a acquis un terrain à Marcelcave, rue de l'Abbaye, pour construire 10 logements sociaux mais ce projet est à l'arrêt depuis deux ans. Ces projets restent inscrits dans le PLUi.

Le Conseil municipal n'a pas de remarques particulières à apporter à ce programme et donne un avis favorable, à l'unanimité au PLH.

3/ Création d'un poste d'adjoint administratif de quelques heures hebdomadaires.

M. le Maire informe le Conseil qu'il serait nécessaire pour la bonne marche de la commune d'embaucher au niveau administratif une personne supplémentaire notamment pour l'archivage des documents et une aide ponctuelle au secrétariat. Il propose une durée hebdomadaire de 3 heures. Ce poste sera proposé en priorité aux agents communaux à temps partiel.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de créer ce poste d'adjoint administratif pour une durée hebdomadaire de trois heures.

4/ Mise en recouvrement des redevances d'occupation du domaine public

M. le Maire rappelle que plusieurs sociétés pour le gaz (GRT RNE, les distributeurs) mais aussi pour l'électricité (SICAE) et les communications (ORANGE) occupent le domaine public et sont redevables d'une indemnité en fonction de la longueur du maillage des réseaux sur le territoire, exprimée en mètre linéaire. Le montant de ces indemnités est à recouvrir par la commune. Nous avons constaté des retards anormaux et nous voulons régulariser les situations.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre en recouvrement le montant de ces indemnités.

5/ Ouverture de lignes de crédits en investissement

M. le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à débloquer les fonds nécessaires pour mandater les dépenses d'investissement engagés en ce début d'année, notamment les frais d'architecte pour le projet « vestiaire ».

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent comme le préconise la loi jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020.

INFORMATIONS :

- M. le Maire tient à signaler à la population une recrudescence des incivilités (par exemple, dans la même semaine : feu de jardin, peinture dans le tout-à-l'égout, excréments dans le Tour de ville, chiens en liberté). Il est rappelé à tous que ces incivilités sont passibles d'amendes.
- Au mémorial de Villers- Bretonneux, dans le centre Sir Monach, des ateliers créatifs auront lieu les mercredis 4 et 18 mars 2020. Ce sont des ateliers gratuits, ouverts à tous pour préparer l'Anzac Day.
Une cagnotte a été créée pour venir en aide aux Australiens. Les dons sont possibles en mairie de Villers-Bretonneux ou sur leur site web.
- Une phase de la régularisation du cimetière « appelée « terrain commun » est close depuis le 10 janvier 2020. Des délibérations seront prises lors du prochain conseil municipal afin d'organiser les étapes suivantes (ossuaire, ...). Nous savons que la loi va nous imposer de nouvelles contraintes, dès 2026, en particulier, un accès facilité aux personnes à mobilité réduite et la disposition actuelle notamment dans les carrés 1, 2 & 3 ne le permet pas. A suivre, ...
- La société SICAE confirme, comme annoncé lors de la dernière réunion publique, qu'un recensement des administrés intéressés par le raccordement au gaz aura lieu au premier semestre 2020.
- Il est nécessaire de revoir le planning de la Salle des Associations entre les activités récurrentes, ponctuelles et les locations du week-end. L'état de propreté de la salle en cas de location doit être irréprochable, ce qui n'est pas le cas actuellement, et c'est dommageable. Ce problème sera étudié en bureau prochainement.
- Les fermetures intempestives de l'Agence Postale Communale posent problème. La directrice de la Poste a proposé les services d'une personne susceptible d'assurer les remplacements. M. le Maire a pris contact avec elle, cette personne travaillant sur la commune de Domart (en cas de remplacement, il est probable que les horaires d'ouverture devront être légèrement modifiés)..
- La Commune aimerait développer sa communication par les médias actuels, notamment à travers son site et les réseaux sociaux, il y a donc du temps à consacrer à ce sujet. De plus, elle aimerait favoriser la communication par mail afin de réduire le format papier. Des solutions sont donc à l'étude.
- Une réunion avec Somme Numérique est programmée le 27 janvier 2020 pour étudier les modalités de mise en place d'un point Wifi à la bibliothèque.
- Le SIEP aimerait se désengager et laisser la distribution de l'eau potable à la société SUEZ. Des pourparlers sont engagés à la Communauté de Communes du Val de Somme. La réunion publique demandée ne pourra avoir lieu que lorsqu'un accord sera trouvé.
- **Rappel : le recensement a débuté ce jour et se poursuit jusqu'au 15 février 2020. Un agent recenseur passera à votre domicile durant cette période.**

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22H15.